

Intervention de Monsieur Lacam (IEP de Bordeaux) sur les théories du vote.

Prise de notes : Christine Allemandi et Delphine Cugnière.

Ouvrage de référence : le vote de Patrick Lehingue

Patrick Lehingue

Le vote

Approches sociologiques de l'institution
et des comportements électoraux



Monsieur Lacam a apporté des précisions sur les concepts et les typologies utilisés dans les théories du vote

1. Les concepts et les typologies

L'électeur médian : il a autant d'électeurs à sa gauche qu'à sa droite ; ce qui montre la difficulté à satisfaire l'électeur à travers l'offre politique.

Le paradoxe du vote : une problématique se pose : « pourquoi continue-t-on à voter alors que l'électeur a peu de chance de voir sa voix participer au résultat. »

A travers le paradoxe du vote, A Downs évoque d'autres raisons comme le comportement civique, la satisfaction est autre et quitte le domaine de la rationalité. Le vote apporte des satisfactions psychologiques.

Exemple : l'ouvrier de Saint Etienne qui allait voter pour exprimer l'existence de la communauté ouvrière à travers le rituel démocratique.

Le plébiscite : c'est une interprétation politique du référendum, un détournement du référendum par les autorités qui posent la question aux électeurs ; tout référendum est porteur de plébiscite car tout dépend de l'interprétation qui en est faite

Exemple : en 1969 le Général de Gaulle interprète le « non » comme une défiance à l'égard de sa propre personne.

Le référendum plébiscite est une quête de légitimité.

Exemple : Le Bonapartisme se justifie par la guerre et la victoire et les référendums plébiscitaires en vue de légitimer ce pouvoir.

Le Référendum constitutionnel et législatif est initié par les gouvernants alors que les initiatives populaires vont se faire à travers la pétition. Notamment en prenant une dimension locale dans des villes de certaines dimensions et peut avoir un aspect consultatif et décisionnel.



Le référendum est un des outils de la démocratie participative.

Il est probable que nous allions vers un recours plus fréquent au référendum dans les prochaines années notamment à travers l'extension de la prise de décisions par les citoyens.

Pratiques conventionnelles et non conventionnelles : Pascal Perrineau ;

Le Conventionnel engloberait le vote et le militantisme partisan (sous-entendu des pratiques légitimées par les élites politiques) et le non conventionnel regrouperait tout le reste.

Le conventionnel s'analyserait plutôt du point de vue des élites qui défendent la démocratie représentative : seul le vote est conventionnel mais on peut s'interroger sur la manifestation et la pétition qui semblent être également des outils très conventionnels ; tout dépend de ceux qui le définissent.

On peut se demander si une typologie en termes de légalité ne serait pas plus appropriée ?

On peut ici faire le rapprochement avec le travail de socialisation politique via le système éducatif : nous pouvons prendre comme image, celle de l'ouvrier qui jette son fusil contre le bulletin de vote.

Représentation libre : elle correspond à un mandat représentatif qui est fondé sur la confiance, le représentant est libre donc indépendant. Une représentation qui repose sur la Constitution de la Vème République

Représentation liée : elle correspond à un mandat impératif qui repose sur un manque de confiance ; l'élu s'engage à respecter le programme électoral; dans le cas contraire on peut assister à son rappel et à l'organisation de pétitions pouvant le priver de son mandat . Exemple : Davis Gray gouverneur de Californie fut obligé de démissionner en 2003 et remplacé par Arnold Schwarzenegger.

Cependant on peut noter une contradiction avec l'idée que se font les électeurs d'un mandat impératif (instructions des électeurs) qui se transforme finalement en mandat représentatif (confiance accordée par les électeurs) : les électeurs se sentent alors trahis : c'est un jeu de dupe cependant sur le programme qui peut difficilement être tenu : mais candidats et électeurs peuvent en être très convaincus.

Représentation appropriée : une représentation basée sur le charisme du candidat qui crée le lien, et repose sur un côté plus irrationnel.

Volatilité : on parle de comportements individuels reposant sur un concept de la sociologie électoral, l'électeur serait stratège (lié à l'apparition des couches moyennes) et il voterait davantage sur enjeu. Cette volatilité peut être :

- Interne : déplacement à l'intérieur de la même famille politique
- Externe : elle est plus rare voire très faible et correspond au passage d'une famille politique à une autre.

La volatilité s'entend au sens intra générationnelle et non intergénérationnelle

Exemple : les ouvriers qui votent PCF et qui basculent vers le FN ; mais attention la majorité des ouvriers aujourd'hui s'abstiennent ;

Un autre élément qui peut intervenir est le sentiment d'appartenance de classe : le vote varie selon ce facteur ;

En 1970 : 75% votaient à gauche ;

Actuellement : le vote ouvrier se répartit entre la gauche, la droite républicain et le FN. On assiste à un effritement du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière.

Démocratie représentative : délégation pendant la durée du mandat

Cette démocratie est critiquée surtout la manière dont cette représentation est pratiquée par le personnel politique.

Démocratie participative :

Démocratie délibérative : donne lieu à une délibération qui débouchant à une décision ; (plus sondage délibératif)

Le comportement électoral J.P Lacam –Stage Agen du 7 juin 2016-



Vote égal : un homme = une voix

Vote plural : une même personne a plusieurs voix

Exemple en 1918 : les universitaires avaient 3 voix en Grande Bretagne ; une idée que l'on retrouvait également dans les intentions du gouvernement de Vichy ; cela se justifiait et faisait référence aux compétences politiques de l'électeur... ;

En 1848 en France : abandon du cens. Le suffrage universel apparaît après une révolution, d'autres pays y sont passés de façon plus transitoire.

Le spécisme dénigre le monde animal ; les anti- spécistes voudraient donner un vote aux détenteurs d'animaux : faire entrer dans la communauté citoyenne les animaux en donnant à leurs propriétaires un nombre de voix plus élevées).

2. Les approches du vote

Remarque préalable : Approches du vote ≠ théories du vote.

Plusieurs approches du vote (celles du droit, des politologues, des sociologues et enfin des historiens)

A/ L'approche du droit

- **Par les modes de scrutin** : Le droit permet de traiter des modes de scrutin, de les mettre à plat (cf ouvrage sur les modes de scrutin aux éditions Monchrestien) → majoritaire uninominal, proportionnel de liste, mais aussi une vingtaine de scrutins intermédiaires à l'instar de l'Australie.

Vote ≠ mode de scrutin. Mode de scrutin = mécanique qui permet de transformer les voix en sièges. (doc 2)

Pourquoi les modes de scrutin ?

- Hétérogénéité sociale, religieuse très forte.
- Réunir toutes ces communautés. Ex : Israël.
- Effets pervers des modes de scrutin mais prise en considération l'hétérogénéité.

Quelles conséquences de ces modes de scrutin ?

- scrutin majoritaire = efficacité
- scrutin proportionnel = représentation

- **Par les procédures de contrôle** des élections. Les juristes s'intéressent aussi aux procédures de contrôles des élections.

B/ L'approche des politologues

- **Par la campagne électorale** (intérêt des politologues pour la manière dont l'offre politique se structure, les sociologues s'y intéressent du côté des électeurs). → Travaux les plus stimulants.

La campagne a un effet performatif : elle structure l'offre politique. L'offre a un effet structurant sur la demande. Bras de fer entre la sociologie et la politique : actuellement plutôt du côté de l'offre. Que se passe-t-il pendant la campagne électorale ?

- **Par les fonctions du vote** (approche des politologues et des sociologues) → intérêt des sociologues et des politologues.

Typologie de Merton avec le doc 6 (la théorie fonctionnaliste du vote) : Distinction fonctions manifestes/fonctions latentes.

- Fonctions manifestes : exprimer ses convictions, sélectionner les représentants (représentativité sociologique de l'opinion ou représentation de l'intérêt général). Dans ce cas, cela équivaut donc à couper le cordon entre la représentation sociale et l'acte politique. Il faut séparer l'individu au moment de l'acte de vote de ces liens sociaux



pour devenir un citoyen pur et abstrait : ne pas être le représentant d'une communauté, d'un groupe d'intérêt ou d'un lobby. → Rôle de l'isoloir devant permettre d'isoler l'individu de ses liens sociaux pour que son avis soit pur.

Autre fonction manifeste : choisir entre des programmes de gouvernement.

- Fonctions latentes : s'intégrer à la nation. → Vote préalable de l'intégration ou l'inverse ? ; Légitimer des personnes et des institutions ; désarmer la violence physique l'arme à la balle ... ; Affirmer l'existence d'une communauté.

Remarque: le SU universel est entré par effraction dans notre système politique en 1848, dans un contexte de confusion. Mais après il a fallu le gérer. Cela représente 9 millions d'électeurs avec peu de compétences => on contrôle tout, on discipline les corps et les esprits (pas de vote à l'étage mais au rez – de- chaussée (pour prévenir des risques de bagarre et de défenestration) ; dans un isoloir, on vote politique et on ne vote pas communautaire. Ex le vote de Taubira à la Courneuve en 2002 : retour de l'expression de ce vote communautaire (couleur de peau) alors que nous sommes dans un contexte de vote politique. Taubira se présentant sous une étiquette des radicaux de gauche.

Travail de production volontaire d'un citoyen dont on avait une idée claire dès le début : conception abstraite du vote → Le XIX sera une période de domptage (domptage des corps) et d'imposition de beaucoup de discipline. Pas de sondage, la veille des élections pour maintenir la liberté de vote.

Travail performatif : voter pour autre chose que des convictions culpabilise.

- **Par l'approche du SU** (vision des politologues et des historiens): L'histoire du SU (doc 7) : le Wyoming est le 1^{er} à donner le droit de vote aux femmes. Ce sont des femmes de pionniers et non des femmes de la bourgeoisie. En France, le vote des femmes (1945) a été tardif car freiné par la gauche qui avait peur que les femmes soient manipulées par les prêtres et votent à droite.

- **Par l'apprentissage de l'acte de vote** (vision des sociologues et politologues). L'acte de vote apparaît après le droit de vote.

Travail de fabrication des bulletins de vote car à l'origine, il n'y a pas de bulletin de vote. C'est un simple bout de papier qui n'est pas nul en cas d'inscriptions sur celui-ci !

Le 10 décembre 1848, un bulletin = un chapeau pour Napoléon.

Travail aussi sur les corps : physique. Vision plus pragmatique. Comment a-t-on appris à voter ? → Souvenirs d'Alexis de Tocqueville dans le chapitre 4 la constituante. Celui-ci explique comment organiser le vote en classant les hommes par ordre alphabétique pour aller voter. Mais il est replacé devant par les paysans qui veulent respecter l'ordre social nobiliaire refusant ainsi de placer Tocqueville à la lettre T. Mise en place du suffrage universel à petits pas : le cens et le suffrage universel s'entremêlent : le comportement politique est encadré par les élites puis laissé libre par la suite, Mais à partir de ce moment – là, les taux de participation baissent!

Remarque : il existe aussi une approche de la psychologie politique du vote (Rouquette, Que sais-je éd PUF)

- **Par les comportements électoraux** (vision des politologues et sociologues) : Pourquoi vote-t-on et pourquoi pour tel parti politique ?

Révolution des clubs.

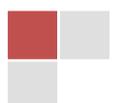
Sous la monarchie de Juillet, existence de groupes parlementaires . Tocqueville s'est affilié à un groupe.

La révolution de 1848 est un moment très fort. Des structures protopartisanes, transformations de structures traditionnelles. Les structures parlementaires connaissent peu à peu une évolution fonctionnelle.

Selon René Rémond, le clivage politique correspond à des étiquettes partisans de la droite : « Les Républicains = bonapartistes, les légitimistes ont disparu. Mythe à droite du trône du roi.

NB : Le clivage droite/ gauche est une forme sociale (Simmel). Il est né d'une interaction à un moment particulier (en soutien ou en opposition). Ce clivage s'est ensuite objectivé puis autonomisé. Il est devenu une évidence C'est donc un événement historique qui a produit la forme. Elle a été ensuite nourrie (Simmel/Durkheim), (le sens a évolué) pour en faire une réalité aujourd'hui.

A droite : Thiers orléaniste. Gambetta républicain.



A gauche : 1848, les journées de juin .Les quarante- huitards sont communistes, socialistes. Ensuite, commune et congrès de Tours.

3. les théories du vote

- La théorie contextuelle du vote (ou écologique ou environnementale)

Rappel effet de conversion de contexte : il y a un contexte po. Si on déplace les individus de leur milieu, ils auront la couleur de leur nouveau contexte. Ex : on sort un ouvrier de son milieu, il change son vote (Siegfried, Paul Bois)
L'Effet de disposition remet en cause l'effet de conversion. Quel était le profil de ces électeurs qui ont changé de contexte et qui ont changé de comportement électoral ? Les ouvriers qui ont changé de contexte avaient déjà un profil disposé. Ils étaient disposés à voter différemment. Ils avaient changé avant. Leur mobilité géographique avaient commencé, et ils avaient connu une mobilité ascendante ou grâce au mariage. Cela a invalidé la théorie de Siegfried.

La thèse de Siegfried ne vaut que pour la Vendée. Il y a beaucoup de variables intermédiaires. La géologie est un écran variable. L'influence du clergé dans le bocage est forte.

La théorie des tempéraments locaux. Paul Bois travaille sur la Sarthe qui est coupée en 2, l'ouest est républicain, l'est est de droite dure. Importance du déterminisme. Il prend le traumatisme historique de la révolution française. Il existait alors de nombreuses propriétés terriennes. Les paysans auraient voulu acheter les parcelles du clergé. C'est la bourgeoisie urbaine qui les a achetées. Or, celle-ci était républicaine. D'où le repli des paysans sur la tradition de droite traditionnaliste par opposition à ces bourgeois républicains.
Les comportements se transmettent par la socialisation. → Approche holiste. (Déterminisme sous conditions)

Aujourd'hui, introduction à l'intérieur de ces schémas de variables intermédiaires (E. Todd)

Il n'y a pas aujourd'hui une théorie du vote mais un ensemble d'études qui apportent un éclairage sur un aspect. La réalité est trop complexe : holisme/individualisme et interactionnistes peuvent venir expliquer ces différents aspects. Le perspectivisme permet de conjuguer ces trois approches. Pour F de Singly c'est la complémentarité qui fait l'utilité des outils (fait social, action sociale, interaction).

Disparition des clivages : les approches, les méthodes sont devenues des outils d'analyse, une boîte à outil. La complémentarité fait l'intérêt de ces outils. Il n'y a plus de "guerre de religion", on peut traiter un objet sous les différentes approches. Chacune d'elles est adaptée pour étudier une dimension de l'objet. C'est une preuve de perspectivisme et non de syncrétisme.

Conseil :

Lexique de science politique, Olivier Né. Dalloz



Les théories du vote

Conférence de J-P. Lacam

1 : Les concepts

Abstentionnisme

Citoyen

Clientélisme (ou patronage)

Electeur

Electeur médian

Election

Mandat

Paradoxe du vote

Plébiscite

Primaires (élections)

Référendum

Scrutin (modes de...)

Suffrage

Volatilité électorale (ou mobilité électorale)

Vote (intensité et orientation)

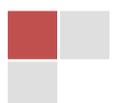
Vote blanc

Vote nul

Vote protestataire

Vote sanction

Vote utile



2 : Les typologies

Abstentionnisme structurel (hors système) / Abstentionnisme conjoncturel ou intermittent (dans le système)

Citoyen actif (indépendant) / Citoyen passif (dépendant)

Effet de conversion (ou de contexte) / Effet de disposition

Electeur captif / Electeur stratège (ou rationnel)

Election de gouvernement / Election intermédiaire

Elections locales / Elections nationales / Elections européennes

Mandat impératif (instructions) / Mandat représentatif (confiance)

Marché électoral restreint / Marché électoral élargi

Participation conventionnelle / Participation non conventionnelle

Primaires ouvertes / Primaires fermées (ou caucus)

Représentation libre / Représentation liée / Représentation appropriée

Suffrage direct / Suffrage indirect

Suffrage universel / Suffrage censitaire / Suffrage capacitaire

Volatilité électoral interne / Volatilité électoral externe

Vote blanc / Vote nul / Vote valide

Vote (ou électoral) droit / Vote (ou électoral) fonction

Vote égal / Vote plural

Vote libre / Vote obligatoire

Vote de clivage / Vote sur enjeu

Vote d'échange (ou clientéliste) / Vote communautaire / Vote d'opinion

Vote secret / Vote à main levée / Vote oral



3 : Les approches du vote

Par les modes de scrutin (J)

Par les procédures de contrôle des élections (J)

Par la campagne électorale (P)

Par les fonctions du vote (S+P)

Par l'histoire du suffrage universel (H+P)

Par l'apprentissage de l'acte de vote (S+P)

Par les comportements électoraux (S+P)

4 : Les théories du vote

La théorie contextuelle du vote (ou écologique ou environnementale)

La théorie de la pré-orientation sociale des votes

La théorie du vote comme résultat d'une identification partisane

La théorie du vote en termes de choix rationnel

5 : Les problématiques

Comment le vote s'est-il construit historiquement ?

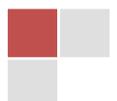
Quelles sont les fonctions du vote ?

Les électeurs sont-ils compétents ?

Assiste-t-on à un déclin du « vote de classe » ?

Le vote est-il concurrencé par de nouvelles formes de participation politique ?

Quelle est l'influence des modes de scrutin sur la participation électorale ?



Comment les modes de scrutin structurent-ils le système des partis ?

Le comportement électoral est-il sensible au contexte ?

L'abstentionnisme nuit-il à la démocratie ?

Comment se fait le travail de mobilisation électorale ?

Comment l'acte de vote est-il devenu une activité routinière ?

6 : Des sujets

(Annales capes et agrégation de SES)

Modes de scrutin et démocratie.

Les électeurs ont-ils des stratégies ?

Comment expliquer l'abstention ?

Elections et démocratie.

Pourquoi vote-t-on ?

L'électeur est-il devenu davantage rationnel ?

La montée de l'abstentionnisme.

L'opinion publique fait-elle l'élection ?

Quels sont les déterminants du vote ?

Les campagnes électorales font-elles le résultat des élections ?

La naissance de l'électeur français.

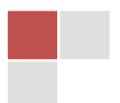
Les modèles explicatifs du vote : concurrence ou complémentarité ?

Vers une démocratie de l'abstention ?

Que reste-t-il des déterminants du vote ?

7: Les fondateurs

P. Bois ; D. Campbell ; A. Downs ; M. Duverger ; F. Goguel ; H. Gosnell ; A. Lancelot ; G. Lavau ; P. Lazarsfeld ; P. Meuriot ; G. Michalat ; G. Dupeux ; A. Siegfried ; J. Stoetzel ; H. Tingsten ; G. Tullock.



8 : Les spécialistes français contemporains

F. Bon ; C. Braconnier ; P. Bréchon ; B. Cautrès ; Y. Deloye ; J-Y. Domagen ; E. Dupoirier ; A. Garrigou ; D. Gaxie ; R. Huard ; J. Klatzmann ; P. Lehingue ; O. Ihl ; N. Mayer ; A. Muxel ; M. Offerlé ; P. Perrineau ; P. Rosanvallon ; J-P. Roy.

9 : Les ouvrages pionniers

A.Siegfried : Tableau politique de la France de l'Ouest (1913).

P. Meuriot : La population et les lois électorales en France de 1789 à nos jours (1916).

H. Gosnell : Why Europe votes ? (1927).

H. Tingsten : Political behavior : Studies in election statistics (1937).

P. Lazarsfeld : The People's choice (1944).

A. Downs : An economic theory of democracy (1957).

D. Campbell (dir) : The American voter (1960).

A. Lancelot : L'abstentionnisme électoral en France (1968).

10 : Une bibliographie actuelle

D. Gaxie (dir) : Explication du vote (Presses de Sciences Po, 1985).

C. Ysmal : Le comportement électoral des Français (La Découverte, 1986).

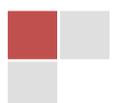
F. Bon et J-P. Cheylan : La France qui vote (Hachette, 1988).

R. Huard : Le suffrage universel en France (Aubier, 1991).

A. Garrigou : Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs (Presses de Sciences Po, 1992).

P. Bréchon : La France aux urnes (La documentation française, 1993).

B. Manin : Principes du gouvernement représentatif (Calmann – Lévy, 1995).



O. Ihl : Le vote (Montchrestien, 1996).

D. Boy et N. Mayer : L'électeur a ses raisons (Presses de Sciences Po, 1997).

N. Mayer (dir) : Les modèles explicatifs du vote (L'Harmattan, 1997).

Collectif : Voter (Revue Pouvoirs n°120, 2007).

C. Braconnier et J-Y. Dormagen : La démocratie de l'abstention (Gallimard, 2007).

Y. Déloye et O. Ihl : L'acte de vote (Presses de Sciences Po, 2008).

B. Cautrès et A. Muxel (dir) : Comment les électeurs font-ils leur choix ? (Presses de Sciences Po, 2009).

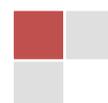
N. Mayer : Sociologie des comportements politiques (A. Colin, 2010).

P. Lehingue : Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux (La Découverte, 2011).

P. Bréchon (dir) : Les élections présidentielles en France sous la cinquième république (Les Etudes, La documentation française n°5370-71, 2013).

11 : Un dictionnaire spécialisé

P. Perrineau et D. Reynié (dir) : Dictionnaire du vote (PUF, 2001).



1

La conception de la citoyenneté de T. H. Marshall

	Civil	Politique	Social
Droits	liberté de la personne liberté de parole liberté de pensée liberté de croyance droit de propriété droit de passer contrat accès à une justice égale...	éligibilité droit de vote	bien-être économique protection sociale
Période	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
Institution	État de droit	Suffrage universel	État-providence

2

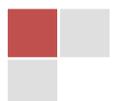
Les vertus politiques des modes de scrutin

	Type de représentation	Type de mandataire
Scrutin proportionnel	<ul style="list-style-type: none"> — théorie de la « représentation-miroir » — égalité arithmétique de chaque voix exprimée — vote de conviction — programme structuré à l'échelle nationale par une « opposition d'idées » 	<ul style="list-style-type: none"> — rôle de porte-parole — indépendance de l'élu vis-à-vis de toute base territoriale mais subordination à des intérêts sectoriels ou programmatiques — recrutement à dominante nationale
Scrutin majoritaire	<ul style="list-style-type: none"> — théorie de la victoire : « the first past the post ». — les voix des perdants sont représentées par les gagnants — vote d'efficacité — programme défini par l'impératif d'une majorité de gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> — rôle de médiateur — principe d'identification territoriale — recrutement à dominante locale

3

Les deux types historiques de marché électoral

<p>Le marché électoral restreint</p>	<p>Suffrage censitaire Echange de services (vote d'échange) Le candidat connaît tous ses électeurs Capital : la notoriété sociale Enjeux surtout locaux Concurrence faible Coût faible de la campagne Peu encadré par la loi Absence des partis L'élu vit <i>pour</i> > de la politique</p>
<p>Le marché électoral élargi</p>	<p>Suffrage universel Echange de biens abstraits (vote d'opinion) Le candidat ne connaît pas tous ses électeurs Capital : la popularité électorale Enjeux surtout nationaux Concurrence vive Coût élevé de la campagne Encadrement par la loi (financement) Présence des partis L'élu vit <i>de</i> > pour la politique</p>



Chronologie comparée des phases d'extension
du suffrage en Europe

Type de vote	public				secret				
	censitaire		masculin		censi- taire	masculin		universel	
	plural	égal	plural	égal	égal	plural	égal	plural	égal
Belgique		1831			1878	1893	1919		1949
Danemark				1849			1901		1915
France	1820	1831		1848			1913		1944
Allemagne			1849*				1867		1919
Norvège		1814			1884		1898		1915
Grande- Bretagne		1832			1872	1885		1928	1948

* Prusse

Les grands domaines d'étude du vote

	Niveau macrosocial	Niveau individuel
Pourquoi voter ?	Explication : Le vote comme comportement socialement déterminé	Compréhension : Le vote comme choix personnel rationnel
Comment voter ?	Narration : L'histoire des modalités pratiques du vote	Description : La socialisation de la personne à l'acte de vote

L'avènement de la démocratie représentative moderne

Processus	Composantes
Du côté de la scène électorale	
Extension du droit de suffrage	Passage du suffrage censitaire au suffrage universel masculin (1848) puis féminin (1944) Élévation du niveau de la concurrence électorale
Unification des marchés électoraux	Nationalisation de la vie politique (émergence des partis politiques nationaux...)
Spécialisation de l'activité électorale	Professionnalisation et naissance du « métier » politique
Du côté des électeurs	
Individualisation du comportement électoral	Modification des formes d'encadrement du vote (secret électoral, dignité civique, individualisation de l'opinion politique...)
Modification du répertoire d'action politique	Condamnation de la violence politique (abaissment des seuils de sensibilité à la violence)
Civilisation des mœurs politiques	Pacification de la vie politique

9

Les formes élémentaires de la politique électorale

	objet du vote	nature du mandat	forme du lien politique	type de campagne électorale	motivation de l'électorat	abus électoraux
Le vote d'échange	relation de clientèle	agrégation d'intérêts	dyadique	contacts personnels	bénéfices et protection	achats de voix et intimidation
Le vote communautaire	intégration	représentation identitaire	particulariste	mobilisation ethnique ou religieuse	reconnaissance et identification	rixes inter-ethniques et encadrement des voix
Le vote d'opinion	adhésion à une marque politique	représentation libre	universaliste	offre de biens publics indivisibles	préférence partisane, profil du candidat et des enjeux	coût des campagnes et trafics de listes électorales

5

Quelques repères chronologiques à propos de l'accès au droit de vote des femmes

Wyoming	1869	Allemagne	1919
Nouvelle-Zélande	1893	Etats-Unis	1920
Australie	1902	Pologne	1921
Finlande	1906	Suède	1929
Danemark	1913	Espagne	1931
Norvège	1913	Italie	1945
Angleterre	1918	Belgique	1948

7

